



ZOO
AMNÉVILLE

ET SES PARTENAIRES
VOUS INVITE À
UNE INAUGURATION
LE 6 JUIN À 11H

SENSIBILISER À
LA PRÉSERVATION
DES PRAIRIES
REMARQUABLES ET
LA VALORISATION
DU FOIN.

COMPRENDRE LE
CHEMINEMENT
DU FOIN, DE LA
PRAIRIE AU ZOO.

AU PROGRAMME

Inauguration des panneaux
pédagogiques au Zoo d'Amnéville
et dégustation de produits régionaux.

En partenariat avec



EN BREF

En 2018, le Parc naturel régional de Lorraine, L'ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DES PRAIRIES REMARQUABLES DE LORRAINE (APVPL), le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le Zoo d'Amnéville et l'agence de l'Eau Rhin-Meuse ont décidé d'unir leurs forces en faveur de la préservation des prairies remarquables. Ils ont signé une convention qui décrit les actions de communication partagées visant à faire connaître les prairies remarquables du PNRL et du DEPARTEMENT et l'engagement du zoo d'Amnéville auprès du PNRL, du DEPARTEMENT et de l'APVPL pour contribuer sur la préservation et la valorisation de ces prairies.

Au menu, notamment, la réalisation de 6 panneaux didactiques et pédagogiques disposés dans les allées du zoo pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre l'intérêt de protéger les prairies remarquables.

Via des QR codes, ces panneaux offrent également au grand public la possibilité d'accéder à des vidéos avec des petits personnages animés qui sont visibles ici :

https://youtube.com/playlist?list=PL6QwCbY7-YOSquOXh83cc_LE3eAU8k4kQ

5 PARTENAIRES AU CHEVET DES PRAIRIES REMARQUABLES

Le Parc naturel régional de Lorraine

est un territoire labellisé pour ses qualités paysagères et écologiques. Il développe des actions de préservation de la nature et des paysages et de multiples initiatives pour le développement économique, culturel et social du territoire. Dans ce cadre, le PNRL a accompagné la création d'un collectif d'agriculteurs (APVPL) pour mettre en place une filière de valorisation du foin des prairies remarquables du territoire vers les parcs zoologiques et les animaleries.

Certaines de ces prairies sont classées « Espaces naturels Sensibles » du Département de Meurthe-et-Moselle. Ce foin, composé d'une grande diversité de fleurs sauvages, fauchées tardivement, est riche en fibres et présente des qualités nutritionnelles particulièrement intéressantes pour les animaux des parcs zoologiques. Par ailleurs, la fauche tardive, l'absence ou la faible fertilisation permettent le développement de plantes protégées ou en régression en Lorraine, d'insectes et la nidification d'oiseaux. Ce sont des milieux de grand intérêt écologique dont la sauvegarde représente un enjeu majeur en Lorraine.

L'Association pour la Préservation et la Valorisation des Prairies Remarquables de Lorraine (APVPL)

a été créée en 2016 par un collectif d'agriculteurs et a défini les objectifs suivants lors de sa constitution : Favoriser la préservation et le maintien des prairies remarquables de Lorraine en faisant connaître l'intérêt écologique de ces milieux auprès des professionnels et du grand public et en les valorisant par une commercialisation du foin vers les zoos et les animaleries.

L'association qui est basée à Andilly, en Meurthe-et-Moselle s'est engagée auprès du Parc dans des pratiques respectueuses (fauche tardive, forte réduction de la fertilisation) qui permettent la préservation de la flore et de la faune. Le Parc naturel régional de Lorraine accompagne cette association composée de dix agriculteurs pour développer une filière de valorisation du foin des prairies remarquables vers les zoos, les animaleries et les supermarchés sous la marque « la Perle des foins », et dans ses actions de communication sur la préservation des prairies. L'association approvisionne ainsi régulièrement le zoo d'Amnéville. La diversité des plantes de ces prairies apporte des qualités nutritionnelles et gustatives qui sont fortement appréciées par la grande faune sauvage (éléphants, rhinocéros...) mais également par les animaux de compagnie (lapins, hamsters...).

Depuis le recrutement d'une commerciale fin 2019, les ventes en magasin affichent une belle progression : entre janvier 2020 et décembre 2022, elles sont passées de 3 000 à 13 000 sacs par an.

La « perle des foins » est présente dans soixante-et-onze magasins et s'est taillée une part de marché dans de grandes enseignes. Pour augmenter le rendement et réduire les coûts de production, une ensacheuse semi-automatique est en cours de conception en partenariat avec des établissements scolaires depuis trois ans. Le lycée Louis Vincent de Metz, le CFA de Maxéville et une entreprise de métallurgie du territoire du Parc vont prochainement livrer la précieuse ensacheuse.

Pour développer son projet, l'association a été également soutenue par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et les Espaces Naturels Sensibles

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site remarquable en termes de patrimoine naturel (faune, flore et paysage).

La politique Espaces Naturels Sensibles de Meurthe-et-Moselle vise à préserver ces sites remarquables. De nombreuses actions sont menées, soit en direct par le Conseil départemental, soit en soutenant des initiatives communales, intercommunales ou associatives pour assurer :

- la maîtrise foncière du site par location sur le long terme ou par acquisition des terrains,
- la gestion appropriée et durable des milieux naturels,
- l'ouverture au public à travers des aménagements et des animations.

12 sites ENS départementaux sont directement pilotés par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et 72 sites ENS par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et les collectivités locales, soit plus de 800 ha de terrains
Sensibilisation des jeunes à la préservation de l'environnement

Le Département propose une offre pédagogique pour les scolaires, notamment grâce à la Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle qui pilote et déploie un dispositif départemental d'éducation à l'environnement à destination des scolaires ou des groupes.

Il soutient par ailleurs les initiatives d'acteurs territoriaux engagés dans la mise en œuvre de programmes d'actions de sensibilisation des publics et des scolaires. Ces projets sont retenus dans le cadre d'un appel à projets d'éducation à l'environnement.

Plus de 600 animations sont ainsi financées par le Département sur la période du 1er janvier au 31 août 2023 pour donner à comprendre, à voir et à sentir ce qu'est la biodiversité sur l'ensemble de son territoire et pour tous les publics.

L'engagement du Département dans le projet Perle des Foins

Au-delà du soutien financier pour les partenaires de l'opération tout le long du projet, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle partage les mêmes objectifs à savoir, favoriser la préservation de prairies exceptionnelles en faisant connaître leurs multiples intérêts par des actions d'éducation et de sensibilisation, et préserver la biodiversité sur ses ENS.

Le Département dispose d'une grande surface de prairies remarquables avec 6304 hectares classées « ENS », ce qui en fait un partenaire de choix pour ce projet vertueux. Celles-ci sont une richesse des territoires et leur préservation représente un enjeu majeur.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public du ministère en charge du développement durable, a pour mission la reconquête et la préservation du bon état de toutes les eaux naturelles (rivières, nappes, zones humides...) et la lutte contre les pollutions de toute origine.

A ce titre, elle a apporté son soutien au PNRL notamment à des études pour le développement d'une filière foin issu des prairies remarquables, à la réalisation de diagnostics écologiques et paysagers dans les exploitations agricoles dans le cadre de la démarche d'attribution de la Marque Valeurs Parc naturel régional de Lorraine ainsi que d'actions d'information pour sensibiliser le grand public et les agriculteurs aux qualités des prairies remarquables, de leur foin et des enjeux vis-à-vis de la protection des ressources en eau.

Le Zoo d'Amnéville

accueille un grand nombre d'herbivores au sein de sa collection. Il a besoin de se fournir régulièrement avec un foin adapté sur le plan nutritionnel pour ces animaux. Le foin proposé correspond à ces attentes. Par ailleurs, le zoo d'Amnéville souhaite privilégier un approvisionnement local qui limite les dépenses énergétiques de transport. Enfin, en tant que Parc zoologique, il est particulièrement sensible à la conservation de la nature et souhaite s'engager dans l'achat de foin des prairies remarquables pour contribuer à la préservation de la flore et de la faune du territoire.

Pour valoriser son image et soutenir son activité économique, le zoo d'Amnéville souhaite faire connaître son engagement pour un achat régulier de ce foin auprès des visiteurs du zoo et dans les médias. Il offre également une vitrine au PNRL et au DEPARTEMENT pour faire connaître leur territoire et leur patrimoine naturel ainsi que l'action de l'APVPL qui contribue à préserver les prairies naturelles d'intérêt écologique.

Des panneaux et des vidéos pour sensibiliser le grand public.

Les panneaux ont été réalisés par le service communication du Zoo d'Amnéville et du Parc naturel régional de Lorraine. Les images des prairies ont été réalisées par la Cité des Paysages du Département de Meurthe-et-Moselle et celles des grands herbivores par le Zoo d'Amnéville et le Parc naturel régional de Lorraine. La narration, les illustrations ont été réalisées par le service communication du Parc naturel régional de Lorraine et le montage par Elios Production.

Le foin

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Protéger les prairies, c'est préserver un paysage

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Les prairies sont de grandes réserves de nature qui composent le paysage français. Elles offrent à la fois un mélange d'éléments variés : des fleurs multiples, des arbres aux couleurs changeantes, des ruisseaux et des troncopes aux robes colorées. Au printemps, les agriculteurs font paître leurs animaux jusqu'en fin de novembre.

Dans d'autres prairies, les exploitants laissent pousser le foin jusqu'en juin pour constituer des stocks pour l'hiver, à destination du bétail, mais aussi des animaux de compagnie, et pour les animaux du zoo !

POUR EN SAVOIR PLUS

Le foin

LA SANTÉ EST DANS LE PRÉ

Protéger les prairies, c'est préserver la biodiversité

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Des agriculteurs se sont regroupés pour créer une association et valoriser le foin des prairies remarquables du Parc naturel régional de Lorraine. Le foin est vendu aux zoos et commercialisé également dans les animaleries pour réguler les animaux de compagnie.

À la demande du Parc naturel régional de Lorraine, pour préserver la diversité, les agriculteurs ne mènent pas d'engrais ou une très faible quantité dans les prairies remarquables et les fauchent tardivement.

Le foin tardif permet aux plantes de produire des graines et de se renouveler d'année en année. Insectes, oiseaux, petits mammifères... foin peuvent alors profiter de la prairie pour y vivre et se reproduire !

POUR EN SAVOIR PLUS

Le foin

DE L'EAU SOUS LES PRÉS

Protéger les prairies, c'est préserver la qualité de l'eau

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Cet écosystème particulier filtre aussi les eaux polluées. Et lorsque les ruisseaux débordent, les prairies agissent comme des éponges en absorbant de grandes quantités d'eau.

Caracté sur le globe, les prairies contribuent également à l'atténuation des effets du réchauffement climatique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le foin

À LA CARTE, UNE MULTITUDE D'ESPÈCES

Protéger les prairies, c'est préserver un écosystème

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Les prairies à forte biodiversité sont issues de la fauche tardive. Elles sont riches en espèces végétales et animales. Elles sont qualifiées de "remarquables" car elles sont composées d'une vingtaine de plantes et accueillent des espèces devenues rares.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le foin

MENU GOURMAND "GRANDS HERBIVORES"

Protéger les prairies, c'est garantir leur équilibre alimentaire

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Les prairies remarquables sont composées d'une cinquantaine d'espèces qui offrent un foin parfumé et très appétissant. D'après les spécialistes, la diversité de plantes et la présence particulière de la fleur odorante, une espèce de grande, contribue pour beaucoup au parfum du foin.

De quoi réguler les appétits qui en consomment en moyenne 80 kilos par jour. Ce foin riche n'est pas très riche en protéines. C'est un aliment qui est idéal pour les animaux qui ne dépassent pas et qui ne doivent pas prendre de poids.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le foin

UN RÉGIME FAVORABLE À L'ENVIRONNEMENT

Protéger les prairies, c'est un engagement du zoo

Gourmands et fins connaisseurs, les animaux du zoo se régulent du foin des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine

À travers l'achat de ce foin, le zoo s'engage pour la protection locale de la nature. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre une association d'agriculteurs, le Parc Naturel Régional de Lorraine, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et l'Agence de l'Eau Moselle.

Pour le Zoo d'Amnéville, particulièrement sensible à la protection de la nature, il s'agit aussi de s'engager auprès du Parc naturel régional de Lorraine. Par l'achat de ce foin, le zoo s'engage à privilégier les pratiques agricoles, les engrais, les produits phytosanitaires, de maintenir espèces de plantes locales et fragiles sont protégées.

En privilégiant un approvisionnement local, le Zoo limite les dépenses énergétiques de transport et les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Un bon point pour l'environnement !

POUR EN SAVOIR PLUS